

maître d'ouvrage  
**Préfet  
d'Eure-et-Loir**



Établi par :  
Bureau systèmes  
d'information géographique

Commune de  
**PIERRES**

**PLAN DES SERVITUDES**

Date de réalisation : 31 oct. 2017

maître d'oeuvre  
**Direction Départementale  
des Territoires d'Eure-et-Loir**

5.2

Service de la Connaissance  
des Territoires et de la Prospective  
17, place de la République - CS 40517  
28000 CHARTRES CEDEX  
tel : 02 37 20 40 60

**LEGENDE**

-  AC1 : Périmètre de protection de monument historique
-  AC2 : Enceinte des sites inscrits et classés
-  EL7 : Alignement des voies publiques
-  PM1 : Plan de prévention des risques naturels
-  PT1 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement  
L'ensemble du territoire national est concerné en dehors des périmètres des servitudes T4 et T5

